



DELIBERATION N° 1

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
**Affectation des
résultats 2018
Commune**

L'an deux mil dix-neuf, le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 9 avril 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J. DOS SANTOS, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, JD BONNOME, MA THEBAUD, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, G. ELGART, M. LORDON, AM BARTHE, S. PUYO, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. LOUSTALET, C. MARTIN, JM DOURTHE, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : C. ORDONNES (pouvoir à J. DOS SANTOS), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCO), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), UA DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), J. DARRIGADE (pouvoir à G. LASSABE)

Secrétaire de séance : JD BONNOME

Sur proposition de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

. après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	352 547,48
- un excédent reporté de :	569 435,55
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	921 983,03
- un déficit d'investissement de :	418 784,61
- un déficit des restes à réaliser de :	88 963,00
Soit un besoin de financement de :	507 747,61

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 :
EXCEDENT

921 983,03

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	507 747,61
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	414 235,42
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	
DEFICIT	418 784,61

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 16 avril 2019
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/04/2019